

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA

PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2020

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2020

Sommaire

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Situation financière	6 - 7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 15
Renseignements complémentaires	16 - 19



Mongiat • Bernucci

S.E.N.C.R.L. / LLP, Société de CPA / Partnership of CPAs

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Fondations philanthropiques Canada
Philanthropic Foundations Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Fondations philanthropiques Canada / Philanthropic Foundations Canada (l'« association »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

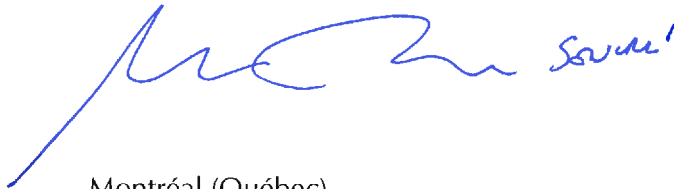
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Montréal (Québec)
Le 10 juin 2021

¹ Par Michel Bernucci, CPA auditeur, CA

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds de réserve d'opportu- nité	Fonds d'urgence	2020 Total	2019 Total
Produits					
Cotisations des membres	845 818 \$	-	-	845 818 \$	807 200 \$
Subventions	266 720	-	-	266 720	105 300
Dons pour programmation et autres	116 550	-	-	116 550	15 780
Événement virtuel	30 186	-	-	30 186	-
Intérêts	4 416	570	1 013	5 999	12 423
Conférence	-	-	-	-	102 736
Commandites de conférence	-	-	-	-	83 000
Revenus provenant des programmes	-	-	-	-	15 942
Loyer	-	-	-	-	15 600
Consortium Québec COVID-19	2 218 600	-	-	2 218 600	-
Projet collaboratif/climatique	<u>35 120</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>35 120</u>	<u>-</u>
	<u>3 517 410</u>	<u>570</u>	<u>1 013</u>	<u>3 518 993</u>	<u>1 157 981</u>
Charges					
Impact					
Plaidoyer (annexe A)	62 727	-	-	62 727	44 322
Apprentissage et mobilisation des connaissances (annexe B)	373 465	-	-	373 465	231 870
Communications stratégiques (annexe C)	160 780	-	-	160 780	94 500
Recherche (annexe D)	85 342	-	-	85 342	66 379
Soutien aux membres (annexe E)	175 916	-	-	175 916	198 899
Conférence/colloque (annexe F)	-	-	-	-	270 201
Gouvernance (annexe G)	52 832	-	-	52 832	35 883
Reddition de comptes (annexe H)	18 305	-	-	18 305	25 497
Opérations (annexe I)	284 450	-	-	284 450	244 420
Consortium Québec COVID- 19 (annexe J)	2 222 377	-	-	2 222 377	-
Projet collaboratif/climatique (annexe K)	<u>31 843</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>31 843</u>	<u>-</u>
	<u>3 468 037</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3 468 037</u>	<u>1 211 971</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>49 373 \$</u>	<u>570 \$</u>	<u>1 013 \$</u>	<u>50 956 \$</u>	<u>(53 990) \$</u>

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	Fonds d'administration générale	Investis en immobilisations corporelles	Fonds de réserve d'opportunité	Fonds d'urgence	2020 Total	2019 Total
SOLDE AU DÉBUT	(49 870) \$	4 457 \$	261 384 \$	524 355 \$	740 326 \$	794 316 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	54 981	(5 608)	570	1 013	50 956	(53 990)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(13 017)	13 017	-	-	-	-
SOLDE À LA FIN	<u>(7 906) \$</u>	<u>11 866 \$</u>	<u>261 954 \$</u>	<u>525 368 \$</u>	<u>791 282 \$</u>	<u>740 326 \$</u>

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
 PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2020

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds de réserve d'opport- unité	Fonds d'urgence	2020 Total	2019 Total
Actif					
Actif à court terme					
Encaisse	1 525 048 \$	-	-	\$ 1 525 048 \$	386 189 \$
Dépôt à terme et intérêts courus (note 9)	281 686	-	-	281 686	786 689
Débiteurs (note 3)	26 597	-	-	26 597	27 952
Frais payés d'avance	36 849	-	-	36 849	10 237
Créances interfonds (note 7)	<u>-</u>	<u>261 954</u>	<u>525 368</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	1 870 180	261 954	525 368	1 870 180	1 211 067
Immobilisations corporelles (note 4)	<u>11 866</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>11 866</u>	<u>4 457</u>
	<u><u>1 882 046</u></u> \$	<u><u>261 954</u></u> \$	<u><u>525 368</u></u> \$	<u><u>1 882 046</u></u> \$	<u><u>1 215 524</u></u> \$

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2020

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds de réserve d'opportu- nité	Fonds d'urgence	2020 Total	2019 Total
Passif					
Passif à court terme					
Créditeurs et frais courus	88 684 \$	- \$	- \$	88 684 \$	64 848 \$
Apports reportés (note 5)	837 070	-	-	837 070	315 250
Subventions reportées	60 000	-	-	60 000	75 000
Dons reportés	105 010	-	-	105 010	20 100
Créances interfonds (note 7)	<u>787 322</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>1 878 086</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 090 764</u>	<u>475 198</u>
Actifs nets					
Non affectés	(7 906)	-	-	(7 906)	(49 870)
Investis en immobilisations corporelles	11 866	-	-	11 866	4 457
Fonds de réserve d'opportunité	-	261 954	-	261 954	261 384
Fonds d'urgence	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>525 368</u>	<u>525 368</u>	<u>524 355</u>
	<u>3 960</u>	<u>261 954</u>	<u>525 368</u>	<u>791 282</u>	<u>740 326</u>
	<u>1 882 046</u> \$	<u>261 954</u> \$	<u>525 368</u> \$	<u>1 882 046</u> \$	<u>1 215 524</u> \$

Engagements contractuels (note 8)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
 PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	50 956 \$	(53 990) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 608	2 105
Intérêts courus	<u>1 366</u>	<u>(943)</u>
	57 930	(52 828)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 6)	<u>590 309</u>	<u>122 596</u>
	<u>648 239</u>	<u>69 768</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Dépôts à terme	503 637	(10 801)
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(13 017)</u>	<u>(2 649)</u>
	<u>490 620</u>	<u>(13 450)</u>
Augmentation de l'encaisse	1 138 859	56 318
Encaisse au début	<u>386 189</u>	<u>329 871</u>
Encaisse à la fin	<u><u>1 525 048</u></u> \$	<u><u>386 189</u></u> \$

1. STATUT

Le 18 août 1999, Fondations philanthropiques Canada / Philanthropic Foundations Canada a été constituée en corporation sans capital-actions, en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. Le 19 août 2013, l'association a demandé et a obtenu un certificat de prorogation sous la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. L'association, composée uniquement de membres, a été formée pour encourager la croissance et le développement de fondations privées indépendantes, efficaces et responsables, et pour favoriser un milieu social et réglementé qui encourage une contribution philanthropique.

Depuis le 1er janvier 2003, l'association est enregistrée comme organisme de bienfaisance en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'association applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

L'association applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et intérêts courus et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs et frais courus.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'association détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'association détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'association comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation des cotisations des membres et à la programmation sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Le fonds de réserve d'opportunité présente les produits et les charges afférents aux renforcement des capacités et aux projets spéciaux de l'association.

Le fonds d'urgence a pour but de traiter les éventualités catastrophiques.

Constatation des revenus

Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres sont constatées comme revenu proportionnellement au cours de l'exercice fiscale auquel elles se rapportent.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des revenus (suite)

Les produits de conférence et de colloque et les revenus provenant des programmes sont constatés comme revenu quand l'événement a lieu.

Les commandites et subventions sont constatées lorsque les charges s'y rapportant sont engagées.

Les dons sont constatés lorsqu'ils sont reçus.

Les intérêts sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus de location sont constatés lorsqu'ils sont reçus.

Ventilation des charges

L'association présente plusieurs de ses charges regroupées par fonction : impact, gouvernance, reddition de comptes et opérations.

Les salaires et avantages sociaux sont répartis au prorata des heures travaillées pour chaque fonction.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

3. DÉBITEURS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Débiteurs	12 439 \$	14 187 \$
Sommes à recevoir de l'État	<u>14 158</u>	<u>13 765</u>
	<u>26 597 \$</u>	<u>27 952 \$</u>

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2020</u>		<u>2019</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Mobilier de bureau	21 469 \$	21 469 \$	-	609 \$
Matériel informatique	<u>59 269</u>	<u>47 403</u>	<u>11 866</u>	<u>3 848</u>
	<u>80 738 \$</u>	<u>68 872 \$</u>	<u>11 866 \$</u>	<u>4 457 \$</u>

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

5. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des cotisations de membres et des revenus pour le consortium Québec COVID-19 et le projet collaboratif/climatique reçus au cours de l'exercice considéré et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Solde d'ouverture	315 250 \$	270 300 \$
Moins : montant constaté à titre de revenu de l'exercice	(315 250)	(270 300)
Plus : montant reçu pour l'exercice suivant	<u>(837 070)</u>	<u>315 250</u>
Solde de clôture	<u>(837 070) \$</u>	<u>315 250 \$</u>

6. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Débiteurs	1 355 \$	3 507 \$
Frais payés d'avance	(26 612)	(434)
Créditeurs et frais courus	23 836	4 769
Apports reportés	521 820	44 954
Subventions reportées	(15 000)	55 100
Dons reportés	<u>84 910</u>	<u>14 700</u>
	<u>590 309 \$</u>	<u>122 596 \$</u>

7. CRÉANCES INTERFONDS

Les créances interfonds au 31 décembre 2020 ne portent pas d'intérêt et n'ont aucune modalité de remboursement.

8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'association en vertu de baux totalisent 48 412 \$ et les versements à effectuer au cours du prochain exercice sont les suivants :

2021	<u>48 412 \$</u>
------	------------------

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date de l'état de la situation financières.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'association à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'association à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

L'association gère son portefeuille de dépôts à terme en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur les dépôts à terme à la fin de l'exercice était de 2,78 % (1,87 % en 2019) et les échéances de ceux-ci sont de douze mois.

Risque de crédit

L'association est exposée à un risque de crédit sur les débiteurs et les dépôts à terme. L'association évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir et les dépôts à terme sont investis auprès de grandes institutions financières.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Il provient notamment du délai éventuel de réalisation de la juste valeur des placements.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

L'association gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

Les créiteurs et frais courus sont généralement remboursés dans un délai n'excédant pas 30 jours.

10. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2019 ont été reclassés afin de rendre leur présentation semblable à la nouvelle méthode détaillée de suivi de chaque projet et initiative adoptée en 2020. Certains chiffres de l'exercice 2019 n'ont pas pu être reclassés donc ces chiffres sont restés groupés selon leur classification d'origine.

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA

PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds de réserve d'opport- unité	Fonds d'urgence	2020 Total	2019 Total
Annexe A					
Plaidoyer					
Salaires et avantages sociaux attribués	60 345 \$	-	-	60 345 \$	31 829 \$
Projets spéciaux	<u>2 382</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2 382</u>	<u>12 493</u>
	<u><u>62 727</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>62 727</u></u> \$	<u><u>44 322</u></u> \$

Annexe B

Apprentissage et mobilisation des connaissances

Salaires et avantages sociaux attribués	155 892 \$	-	-	155 892 \$	126 800 \$
Consultants et facilitateurs	122 669	-	-	122 669	29 753
Partenariats	39 607	-	-	39 607	12 167
Événements d'apprentissage et logistique	31 066	-	-	31 066	22 778
Abonnements/connaissance	15 272	-	-	15 272	8 371
Conception	4 981	-	-	4 981	3 329
Développement professionnel	3 978	-	-	3 978	7 979
Événements membres	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>20 693</u>
	<u><u>373 465</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>373 465</u></u> \$	<u><u>231 870</u></u> \$

Annexe C

Communications stratégiques

Salaires et avantages sociaux attribués	114 928 \$	-	-	114 928 \$	71 129 \$
Projets spéciaux de communications	<u>45 852</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>45 852</u>	<u>23 371</u>
	<u><u>160 780</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>160 780</u></u> \$	<u><u>94 500</u></u> \$

FONDATEMENTS PHILANTHROPIQUES CANADA

PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds de réserve d'opport- unité	Fonds d'urgence	2020 Total	2019 Total
Annexe D					
Recherche					
Salaires et avantages sociaux attribués	80 335 \$	-	-	80 335 \$	60 111 \$
Frais de recherche	<u>5 007</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>5 007</u>	<u>6 268</u>
	<u><u>85 342</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>85 342</u></u> \$	<u><u>66 379</u></u> \$

Annexe E

Soutien aux membres

Salaires et avantages sociaux attribués	115 662 \$	-	-	115 662 \$	110 615 \$
Services de traduction	40 050	-	-	40 050	22 580
Frais de voyage et de représentation	15 682	-	-	15 682	55 626
Publications	<u>4 522</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>4 522</u>	<u>10 078</u>
	<u><u>175 916</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>175 916</u></u> \$	<u><u>198 899</u></u> \$

Annexe F

Conférence/colloque

Salaires et avantages sociaux attribués	-	-	-	-	109 370 \$
Logistiques	-	-	-	-	109 094
Honoraires professionnels	-	-	-	-	25 983
Comité et conférenciers	-	-	-	-	14 300
Matériels	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>11 454</u>
	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>270 201</u></u> \$

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds de réserve d'opport- unité	Fonds d'urgence	2020 Total	2019 Total
Annexe G					
Gouvernance					
Planification stratégique	50 336 \$	-	-	50 336 \$	20 559 \$
Frais légaux	1 125	-	-	1 125	-
Assurances	863	-	-	863	863
Conseil d'administration	<u>508</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>508</u>	<u>14 461</u>
	<u>52 832</u> \$	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$	<u>52 832</u> \$	<u>35 883</u> \$

Annexe H

Reddition de comptes

Audit	10 319 \$	-	-	10 319 \$	13 866 \$
Site Web de FPC	6 836	-	-	6 836	9 629
Rapport annuel	<u>1 150</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 150</u>	<u>2 002</u>
	<u>18 305</u> \$	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$	<u>18 305</u> \$	<u>25 497</u> \$

Annexe I

Opérations

Salaires et avantages sociaux attribués	135 777 \$	-	-	135 777 \$	119 683 \$
Loyer	75 581	-	-	75 581	74 606
Soutien informatique	40 840	-	-	40 840	17 144
Comptabilité	7 094	-	-	7 094	6 449
Amortissement	5 608	-	-	5 608	2 105
Fournitures de bureau	5 295	-	-	5 295	3 227
Téléphone et internet	4 225	-	-	4 225	5 279
Services financiers	3 187	-	-	3 187	6 652
Frais postaux et de livraison	2 585	-	-	2 585	1 992
Amélioration du bureau	2 574	-	-	2 574	5 207
Assurances	1 282	-	-	1 282	1 431
Énergie	<u>402</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>402</u>	<u>645</u>
	<u>284 450</u> \$	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$	<u>284 450</u> \$	<u>244 420</u> \$

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
 PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA
 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

				<u>2020</u>		<u>2019</u>
Annexe J						
Consortium Québec COVID-19						
Frais du consortium COVID						
Québec	2 068 573	\$	-	\$	-	\$ 2 068 573
Salaires et avantages sociaux attribués	108 176		-		-	108 176
Frais de coordination de projet	<u>45 628</u>		<u>-</u>		<u>-</u>	<u>45 628</u>
	<u>2 222 377</u>	\$	<u>-</u>	\$	<u>-</u>	<u>2 222 377</u>
			\$			\$

Annexe K

Projet collaboratif/climatique

Frais de coordination de projet	<u>31 843</u>	\$	<u>-</u>	\$	<u>-</u>	\$
			\$		\$	\$